

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERCTIONS

LES INSERCTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance

Annonces..... 25 c. la lig
Reclames..... 50 c.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3
M. Laffite et Co, place de la Bourse
8, sont seuls chargés, à Paris d'occuper les annonces pour le Journal du Lot

ABONNEMENTS
LES ABONNEMENTS datent des 1^{er} et 16 de chaque mois et se paient d'avance.
LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES
Trois mois..... 5 fr.
Six mois..... 9 fr.
Un an..... 16 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS
Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.
Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

Le Journal du Lot et le Courrier du Lot sont désignés, pendant l'année 1870, pour la publication simultanée et in extenso des Annonces judiciaires et Légales de l'arrondissement de Cahors et, par extrait, des Annonces Judiciaires et Légales des arrondissements de Figeac et de Gourdon.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

DE CAHORS A LIBOS.				DE LIBOS A CAHORS.				Prix des places.				DE CAHORS A MONTAUBAN & VICE-VERSA				DE CAHORS A PARIS					
tab. 1	Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixte	tab. 2	Poste mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte	de Cahors à :	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.	LIBOS.	Arrivées de Cahors (Voir tableau 1)	Arrivées de Cahors (Voir tableau 1)	LIBOS.	Arrivées de Cahors (Voir tableau 1)	Arrivées de Cahors (Voir tableau 1)				
Cahors. — Départ.....	6 h	12 h 25	5 h 10	Monsempron-Libos. — Départ.....	9 h 30	5 h 25	7 h 55	Libos.....	8.80	4.35	3.20	LIBOS.	Départs.....	8 h 41	9 h 26	5 h 19	LIBOS.	Départs.....	8 h 9	3 h 3	7 h 39
Mercuès.....	6 h 18	12 h 47	5 h 56	Fumel.....	9 h 37	5 h 37	8 h 2	Puy-l'Évêque.....	3.70	2.75	2.05	AGEN.	Arr.....	9 h 59	10 h 28	6 h 44	AGEN.	Arr.....	11 h 56	5 h 42	11 h 25
Parnac.....	6 h 33	12 h 52	6 h 11	Duravel.....	9 h 54	6 h 03	8 h 21	Villeneuve-sur-Lot.....	8.60	6.45	4.75	AGEN.	Dép.....	11 h 25	11 h 20	7 h	AGEN.	Dép.....	1 h 40	6 h 10	min
Luzech.....	6 h 43	1 h 20	6 h 1	Puy-l'Évêque.....	10 h 3	6 h 17	8 h 30	Bordeaux.....	20.80	15.35	12.20	MONTAUBAN	Arr.....	1 h 33	12 h 43	9 h 3	MONTAUBAN	Arr.....	4 h 31	8 h 21	2 h 27
Castelfranc.....	7 h 2	1 h 43	6 h 36	Castelfranc.....	10 h 17	6 h 41	8 h 48	Montauban.....	11. »	8. »	6. »	AGEN.	Dép.....	12 h 13	3 h 05	7 h 57	AGEN.	Dép.....	4 h 55	8 h 30	2 h 38
Puy-l'Évêque.....	7 h 17	2 h 1	6 h 49	Luzech.....	10 h 29	7 h »	9 h 2	Toulouse.....	16.70	12.30	9.45	AGEN.	Arr.....	1 h 36	5 h 11	10 h 6	AGEN.	Arr.....	mit 43	2 h 38	10 h 21
Duravel.....	7 h 32	2 h 16	6 h 59	Parnac.....	10 h 38	7 h 16	9 h 13	Aurillac.....	29.30	21.48	15.50	LIBOS.	Dép.....	2 »	6 h 10	»	LIBOS.	Dép.....	mit 55	2 h 16	10 h 40
Fumel.....	7 h 54	2 h 42	7 h 19	Mercuès.....	10 h 49	7 h 33	9 h 25	Paris.....	73.70	55.53	40.35	LIBOS.	Arr.....	3 »	7 h 36	»	PARIS	Arr.....	3 h 50	4 h 39	2 h 59
Monsempron-Libos. — Arrivée.....	8 h 1	2 h 49	7 h 26	Cahors. — Arrivée.....	11 h 5	7 h 52	9 h 43	Cette.....	41.35	30.75	22.70		Départs pour Cahors (Voir tabl. 2)				PARIS	Dép.....	1 h 40	7 h 45	»

Cahors, le 21 Novembre 1870

Correspondance.

Nous recommandons à l'attention toute spéciale de nos lecteurs, les informations et les appréciations contenues aujourd'hui dans notre lettre d'Angleterre :

Londres, 20 novembre.

Le prince royal de Prusse et le prince Frédéric-Charles, nommés tous les deux feld-maréchaux de l'armée russe ; la Russie dénonçant le traité de Paris quant à la stipulation de la neutralisation de la Mer Noire, voilà deux faits qui ouvrent le secret de la connivence russe avec les projets de la Prusse.

Voici maintenant une autre révélation non moins importante que nous trouvons dans la correspondance viennoise du Times :

Ce que la Prusse craint avant tout, dit ce correspondant, est l'action commune de l'Europe. Elle se montre offensée même d'un semblant de démarche collective de la part des puissances, et M. de Beust a dû subir une rebuffade violente pour avoir été seulement soupçonné d'avoir contribué par ses insinuations à la démarche faite par l'Angleterre en faveur de la conclusion d'un armistice.

Or, si la Russie montre une répulsion irrésistible contre toute action commune de l'Europe, elle ne demanderait pas mieux que de se voir tirer d'affaire par le concours isolé d'une puissance qui pourrait avoir pour effet d'entraîner l'assentiment des autres puissances. La Prusse voudrait qu'une des grandes puissances vint lui faire des offres de paix basées sur la condition d'une cession territoriale. Alors elle espère qu'une fois la glace rompue, une fois que l'une des puissances aura endossé la responsabilité du principe des annexions mis en avant par elle, l'Europe suivrait l'exemple ainsi donné et le cabinet de Berlin, se voyant débarrassé de l'odieuse des prétentions qu'il soutient, se montrerait beaucoup plus traitable à l'endroit des autres réclamations.

Or, le correspondant viennois du Times croit savoir que la Russie est prête à assumer le rôle que lui assigne la Prusse et que c'est elle qui attachera le grelot, comme on dit vulgairement. La cour de Saint-Petersbourg a gardé la plus grande réserve jusqu'à présent, et elle s'est abstenue de se joindre aux efforts faits par les autres puissances, efforts qu'elle savait d'avance devant échouer nécessairement.

Reconnaissant mieux que personne les idées et les vues qui prédominent à Versailles, et sachant que les considérations militaires y ont le pas sur toutes les autres, elle a réservé ses moyens pour le moment où elle pourrait venir demander un armistice en même temps que de proposer des conditions de paix agréables à la Prusse et nécessairement acceptées par les puissances qui, à leur tour, l'imposeraient à la France.

Voici comment la Russie envisagerait l'occasion de prendre l'initiative. Elle calcule que d'ici avant quinze jours Paris commencera à souffrir sérieusement de la rareté des vivres. D'ici là, elle espère que la Prusse aura en raison des armées que la France rassemble dans le Nord et dans le Sud du pays et alors elle agira dans le sens que nous ve-

nons d'indiquer. A vous parler franc, je crois que cette nouvelle doit être accueillie avec réserves.

À Vienne, on a toujours montré une grande défiance à l'endroit de la Russie. Toutefois, tenant compte des différents symptômes révélés dans ces derniers temps, je n'ose pas oser absolument l'exactitude des nouvelles annoncées par le journal anglais.

Heureusement que les calculs sur lesquels la Russie base son plan d'opérations n'ont aucune chance d'aboutir. L'armée de la Loire prouvé que les allemands ne sont pas invincibles et si la France se réveille à la fin de sa torpeur, si ses enfants font leur devoir, les choses prendront une autre tournure et la République réparera au mal que nous a fait l'empire.

La France défend ses foyers, plus elle se montrera vaillante plus elle servira les intérêts que des âmes timorées et vaillantes croient à tort pouvoir être sauvegardés par une paix déshonorante.

Déjà l'opinion si hostile à la France au début de cette guerre injuste s'est tournée de son côté et il ne s'écoulera pas beaucoup de temps avant que l'Europe ne comprenne enfin que son action commune en faveur de la justice peut seule mettre fin à cette dévastation d'un pays à qui la civilisation a tant d'obligation.

Je vous ai déjà dit que l'Angleterre ne se tenait point pour battue par suite de l'échec des négociations entamées sur son initiative. M. Odo Russel vient d'être envoyé à Versailles avec la mission de faire de nouvelles tentatives et ayant surtout pour instruction d'épier le moment propice créé par des événements militaires pour revenir à la charge.

Un aveu précieux vient d'être fait par le célèbre correspondant du Times à Versailles. Le docteur Russel nous apprend en effet que dans l'opinion d'un grand nombre d'officiers allemands le siège de Paris est une bêtevue gigantesque. C'est la première fois qu'on ose critiquer publiquement une conception de M. de Moltke.

Que la France pèse bien tout ce que cet aveu a d'importance et qu'elle agisse en conséquence.

Pour extrait : A. Laytou.

LES

Élections sont-elles possibles ?

Cette question serait, nous assure-t-on, la seule qui arrête aujourd'hui la Délégation de Tours et l'empêche de se prononcer pour la convocation immédiate d'une représentation nationale.

Dans un conseil tenu hier et auquel aurait été appelé M. Thiers, les membres mêmes qui s'étaient montrés jusqu'ici le plus éloignés d'un appel au pays, se seraient trouvés d'accord avec leurs collègues pour reconnaître tout ce que le concours d'une Assemblée donnerait au gouvernement de force et d'autorité, devant l'Europe, dans les circonstances nouvelles qui viennent de se dessiner.

Mais l'unanimité ainsi rétablie sur ce principe ne se serait plus retrouvée, lorsqu'il s'est agi de résoudre la question des difficultés matérielles. On aurait fini par se séparer en déclarant qu'elles étaient insurmontables !

Si ces rapports sont exacts, le pas le plus important a été fait. Il serait sans exemple que, dans une affaire où se trouve en jeu toute la destinée d'un pays, l'adoption d'une mesure reconnue nécessaire au bien public fût mise en balance avec le plus ou moins de difficultés qu'elle peut présenter dans l'exécution.

A tout ce que l'on peut dire sur le dernier point, d'ailleurs, il y a une réponse qui se présente d'elle-même. Depuis le 5 septembre, les adversaires de l'appel au pays ont invariablement opposé la même objection à chaque nouvel effort tenté par ceux qui considèrent comme indispensable la réunion d'une Constituante. Les semaines ont passé dans cette discussion monotone, et qu'est-il arrivé ? Que les élections, déclarées d'une réalisation trop difficile pour être décrétées il y a deux mois, le sont devenues chaque jour davantage, en même temps que leur nécessité n'a fait que grandir et devenir plus manifeste. On en est arrivé à regretter de n'avoir pas fait, dès le début, ce que l'on a obstinément déclaré impossible à faire.

C'est un véritable cercle vicieux, dans lequel le Gouvernement est en train de s'enfermer, et d'enfermer le pays avec lui. Devons-nous y tourner indéfiniment et, par cela seul qu'une fausse détermination a été prise, y persister jusqu'à ce que les événements en aient rendu les conséquences irréparables ?

Qui, certes, nous sommes dans les conditions les plus anormales où puisse se trouver une nation pour exercer son droit de suffrage, mais qui peut dire si, au lieu d'aller en se simplifiant, ces conditions ne se compliquent pas de plus en plus ? Qui entreprendra d'indiquer, si vaguement que ce soit, une époque où l'on puisse compter qu'elles seront meilleures ? Qui osera garantir que, dans l'intervalle, il ne surviendra pas des événements de nature à faire amèrement déplorer la faute où l'on s'obstine depuis dix semaines ?

Au milieu de tous les inconvénients que l'on fait valoir, et qui sont malheureusement trop réels, nous avons en ce moment un avantage qui peut nous échapper demain et dont il serait bon de profiter. La Prusse s'est formellement engagée, vis-à-vis de l'Europe, à ne mettre obstacle aux élections dans aucune des parties du territoire qu'elle occupe, à donner au contraire toutes facilités pour leur libre accomplissement, à consentir un trêve de trois ou quatre jours au moment du scrutin. C'est un moyen de généraliser l'appel au pays ; que la victoire même ne saurait donner d'ici bien des mois. Nous n'avons qu'à payer d'aucun engagement d'aucune concession de principe ou de fait. Si nous le laissons échapper, savons-nous quand il nous sera donné de le retrouver ? Ne courons-nous pas le risque de tomber dans un piège de M. de Bismark, en lui préparant, par notre refus actuel, le prétexte de refuser à son tour, le jour où nous aurions besoin d'y revenir, l'universalité de vote à laquelle il consent aujourd'hui ?

Ce qui s'est passé à propos de l'armistice doit nous éclairer et nous guider. Il n'y a plus à douter qu'en affectant d'y prêter les mains, le quartier-général prussien n'ait voulu nous donner, aux yeux de l'Europe, le tort de le repousser sans discussion. Nous avons su faire tourner contre lui ce calcul machiavélique.

Sachons compléter la victoire politique que nous venons de remporter, en le prenant au mot dans l'offre nouvelle à laquelle il s'est trouvé entraîné pour pallier sa duplicité. Prenons garde, en laissant échapper l'heure opportune d'une élection générale, de ne plus la retrouver et de nous condamner à une dictature dont la durée et les effets finiraient peut-être par dépasser de bien loin les prévisions, sinon même le désir, de ceux qu'un intérêt quelconque peut, en ce moment, porter à la prolonger. (France.)

BULLETIN OFFICIEL DE LA GUERRE

Tours, 18 novembre, 6 heures.

On ne parle que d'un engagement sans importance qui aurait eu lieu hier et aujourd'hui devant Arthenay, entre nos avant-postes et ceux de l'ennemi ; et encore ce ne sont là que des rumeurs. Quant à la marche du prince Frédéric-Charles, elle paraît plus certaine. C'est sur Nevers que s'ancrerait ce prince, à la tête d'une armée dont on a exagéré le nombre et surtout la solidité. Deux batailles paraissent imminentes : l'une à Gien, l'autre à Nevers. Et je suis heureux de pouvoir vous dire que le corps diplomatique, assez sceptique d'esprit et de profession, s'attend à ce que les armes françaises l'emportent.

Tours, le 19 novembre, 3 h. 45 du soir.

Intérieur à Préfets et Sous-Préfets.

400 cavaliers ennemis ont incendié deux villages près de Bonneval, se sont présentés à l'entrée de la ville, ont été repoussés et poursuivis. Quelques uhlans ont été mis en déroute par garde nationale près Ferrières (Loiret). Dans Côte-d'or, près St-Jean de Losne, francs-tireurs ont pris quatre voitures de vivres à l'ennemi, tué un des cavaliers escortant, mis les autres en fuite.

Tours, le 20 novembre, 2 h. 10 du soir.

À Châtillon-sur-Seine, 7 à 800 ennemis surpris par Ricciotti Garibaldi ont été mis hors de combat ou faits prisonniers. Prussiens sont arrivés hier subitement devant Evreux, ont tiré vingtaine de coups de canon sur la ville ; Garde nationale a résisté, ennemi s'est replié à la nuit à petite distance. Dix-sept cavaliers ennemis ont paru à Montargis, ont disparu laissant un tué et un prisonnier.

Shanghai, 27 octobre. — Seize Coolies ont été décapités. Une indemnité de 500,000 tacles sera payée aux Français. M. de Rochechouart se trouve satisfait. Le représentant de la Russie ne l'est pas.

Berlin, 16 novembre, 10 h. 30 du m.

Le gouvernement français traite comme des prisonniers de guerre les équipages des navires marchands allemands capturés. Le comte de Bismark a demandé l'extradition de leurs capitaines au nombre de 40. La France ayant refusé d'accéder à cette demande à moins qu'on ne rende un nombre égal d'officiers français, le comte de Bismark a donné l'ordre d'arrêter et

d'envoyer dans une forteresse allemande 40 notables français.

Berlin, 16 novembre, soir.

Suivant des bruits qui circulent ici, mais qui demandent confirmation, le gouvernement anglais, agissant d'après les suggestions des gouvernements de Paris et de Tours, aurait exprimé le désir de voir reprendre les négociations pour un armistice, dans le but d'amener la convocation d'un Congrès.

INFORMATIONS

Le général en chef de l'armée de la Loire s'est marié dans l'Ain. Il a épousé Mlle Blanchette, fille de l'ancien payeur du Rhône, qui possède d'importantes propriétés dans les Dombes.

M^{me} d'Aurelle de Paladines s'y trouve actuellement, et voici la dépêche par laquelle le général lui a fait connaître d'Orléans la victoire qu'il venait de remporter sur les Prussiens :

Le général en chef de l'armée de la Loire à Madame d'Aurelle de Paladines, à Belley.

Orléans, 11 novembre, 11 h. 5 minutes.

« J'ai livré bataille aux Prussiens sous les murs d'Orléans, la bataille de Coulmiers, qui a été disputée avec acharnement. Je suis maître d'Orléans, l'ennemi est en retraite sur Paris. »

— Nous lisons dans la Province : Aujourd'hui, il vient de se passer un fait de guerre assez important, dont vous aurez très prochainement la primeur :

« La garde nationale d'Auxerre est parvenue à faire dérailler un train prussien, dans lequel se trouvaient 57 ballots de dépêches, tant officielles que privées. »

Il sera donc facile au gouvernement de se rendre approximativement compte des impressions de l'armée ennemie et d'y puiser aussi d'utiles renseignements militaires.

— On écrit de Toulon, le 17 novembre :

Un ballon monté, signalé hier matin par une dépêche électrique, avait été aperçu dans la région des nuages, traversant le département de Vaucluse, en courant dans le Sud avec une vitesse vertigineuse.

Il paraît qu'il est allé se butter sur le piton de la Sainte-Baume, où les aéronautes ont pu enfin mettre pied, non pas à terre, mais dans la neige, après avoir parcouru 200 lieues dans moins de quinze heures.

Ce ballon, parti la veille de Paris, avait rencontré dans l'espace un ouragan de N.-O. qui l'avait enlevé comme une plume et empêché ses conducteurs de descendre pour éviter ce courant foudroyant.

Il a pu enfin s'arracher à un rocher, à quelques mille mètres au-dessus du niveau de la mer, et il était temps d'arriver, car les premiers lueurs du jour permettaient de distinguer les flots azurés de la Méditerranée, où il avait toute chance de se noyer.

Les voyageurs et les dépêches sont en route vers Tours.

— Nous recevons, au moment de mettre sous presse, une dépêche de Londres,

qui nous annonce que l'agitation va sans cesse croissant.

On assure même qu'en raison de la gravité probable des résolutions à prendre, le ministère serait désireux de s'assurer le concours du Parlement, qui serait convoqué sous peu de jours.

— Une commission de juges d'instruction siège maintenant à Tours et s'occupe de réunir les preuves de l'acte d'accusation qui va être lancé contre le maréchal Bazaine.

Le 12, la commission a entendu pendant 4 heures un officier récemment arrivé de Metz.

Grande révélation.

Sous ce titre, *l'Espérance du peuple* publie ce qui suit :

Un de nos braves volontaires de l'Ouest, aux paroles duquel on peut ajouter foi entière, signale dans une lettre que nous recevons à l'instant une découverte de la plus haute gravité qui vient d'être faite à l'hôpital de Châteaudun.

« Voici ce qui nous est arrivé ;
« Parmi les ennemis blessés figure un soldat, déclarant qu'il est RUSSE et non PRUSSIEN.

« Ce soldat ajoute que plus de VINGT MILLE Russes sont actuellement mêlés aux armées de Bismark, l'homme de toutes les roueries. »

Si ces assertions sont exactes, le fait en question serait, en effet, de la plus haute gravité. Il importe de ne rien négliger pour parvenir à le contrôler.

Les zouaves pontificaux.

On sait que les zouaves pontificaux combattent pour la patrie avec le même dévouement qu'ils l'ont fait pour leur foi. On ne lira donc pas sans intérêt ce passage d'une lettre communiquée à *l'Impartial du Finistère* :

« Voilà ce que disait hier un de leurs capitaines, qui a vu de ses yeux ce qui se passe aux environs de Blois. Sur le corps des zouaves lui-même, voici quelques détails : A Arthenay, ils se trouvaient donc embusqués. Ils demandent à un paysan : « Les prussiens sont-ils là ? » Le traître répond : « Eh non ! » A peine a-t-il parlé que les Prussiens apparaissent à cinquante pas des zouaves. Alors les zouaves commencent un feu si bien dirigé qu'ils ont mis 400 hommes hors de combat. Trois des leurs sont tombés morts et dix ont disparu, blessés, ou prisonniers, ou perdus dans la forêt.

« Les zouaves ont été reçus on ne peut mieux par la ville de Tours, on leur a fait des ovations. Gambetta a voulu nommer sur-le-champ Le Gonidec, général ; celui-ci a refusé et a consenti seulement à recevoir le titre de chef de bataillon. Les zouaves pensaient qu'il serait bon de changer de nom. Le *Moniteur* publie : Le Gonidec, capitaine aux zouaves pontificaux, est nommé chef de bataillon.

« Au Mans, le général a nommé commandant de place le capitaine Lallemand des zouaves pontificaux. Il s'est adressé à Charette lui disant : « Donnez-moi un homme. » Charette lui a répondu : « Attendez, j'en ai un qui a la main ferme et qui saura faire marcher votre garde nationale. » Il paraît que le capitaine Lallemand est l'homme autour duquel tout rayonne.

« Le général de division est si content

qu'il a demandé comme aide-de-camp un capitaine pontifical, et quand il passe des généraux au Mans : Tenez, leur dit-il, si vous voulez un homme, demandez un sergent des pontificaux, et vous pourrez dormir sur les deux oreilles. » Les officiers les montrent à leurs soldats : « Voyez, leur dit-on, voyez ces zouaves et faites comme eux. » Bourbaki en réclame à grands cris.

« Le désarroi n'est pas si grand qu'on le pense et quand on voit partir des troupes mal armées il ne faut pas se figurer qu'on les envoie ainsi sur le champ de bataille. Il paraît qu'ils sont en bon ordre sur la Loire, toujours d'après mon même témoin. Pour la distribution des vivres aussi on appelle les régiments chacun à leur tour, et les zouaves se mettent les derniers, mais on les fait passer les premiers, en leur disant : « Les premiers au feu, les premiers partout, » et ces braves zouaves sont obligés de défilé comme dans une revue devant les autres bataillons qui les regardent avec admiration.

Chronique locale

Une circulaire du ministre de la guerre aux généraux, préfets, intendants, etc. porte :

« Parmi les célibataires et les veufs sans enfants de 21 à 40 ans, qui ont été mobilisés en vertu du décret du 29 septembre dernier, il y en a un certain nombre qui ont servi dans l'artillerie et qui, dans les circonstances actuelles, offrent de précieuses ressources pour cette arme. Or, aux termes du décret du 29 septembre précité, les hommes mobilisés peuvent être réclamés par le département de la guerre.

« J'ai décidé, en conséquence, après m'être concerté avec le département de l'Intérieur, que ces hommes recevraient immédiatement une destination active.

« Par suite, au reçu de la présente circulaire, les hommes qui ont appartenu à des régiments d'artillerie, (armée de terre ou de mer) ou du train d'artillerie, sont convoqués au chef-lieu du département de leur résidence. Cette convocation sera faite, soit par un ordre d'appel, soit par voie d'affiches, soit par tout autre moyen de publicité.

« Ils devront, à leur arrivée au chef-lieu, se présenter à l'autorité militaire et être dirigés sur les dépôts des corps de leur arme le plus à proximité.

« Ces hommes ne pourront pas, bien entendu, se faire remplacer.
« La présente circulaire, s'applique à tous les célibataires ou veufs sans enfants ayant servi dans l'artillerie, aussi bien à ceux de 35 à 40 ans, atteints par le décret du 29 septembre, qu'à ceux qui, exemptés d'abord de l'appel prévu par la loi du 10 août, viennent d'être compris dans la mobilisation.

« Elle comprend également, non seulement les anciens militaires, mais encore les jeunes soldats qui, sans avoir été définitivement appelés à l'activité, ont été exercés dans les dépôts d'instruction d'artillerie.

« Les diverses autorités, devant avoir entre les mains la liste des mobilisés, l'appel dont il s'agit pourra s'exécuter dans le plus bref délai. Les commandants des dépôts de recrutement m'adresseront donc, le 30 novembre au plus tard, le chiffre des hommes dirigés sur des régiments d'artillerie avec l'indication de ces corps.

« Je vous invite à assurer chacun en ce qui vous concerne, l'exécution des dispositions qui précèdent.

Le *Bulletin officiel* publie de nombreux

ses promotions et nominations dans la légion d'honneur accordées à des officiers, sous-officiers et soldats de l'armée de la Loire, à titre de témoignage éclatant de satisfaction.

Les soutiens de famille de l'armée et de la mobile mariés antérieurement au décret du 29 septembre doivent être compris dans le deuxième ban de la mobilisée.

Les chirurgiens-majors de la mobilisée ont rang et solde de chef de bataillon ; les aides-majors ont rang et solde de capitaine, s'ils sont docteurs, et de lieutenant s'ils sont officiers de santé ou pourvus d'un certain nombre d'inscriptions.

Une circulaire du ministre de la guerre porte que les candidats à l'Ecole militaire qui ont subi les examens sans avoir été reconnus admissibles seront admis à servir comme sous-officiers dans l'arme de l'infanterie, s'ils contractent un engagement volontaire pour la durée de la guerre.

Un décret met à l'ordre du jour de l'armée les régiments de la garde mobile de la Dordogne et de la Sarthe, ainsi que les 3^e et 6^e bataillons de chasseurs à pied et le 37^e régiment de marche, qui se sont particulièrement distingués par leur intrépidité et par leur sang froid dans les combats qui ont amené la reprise de la ville d'Orléans.

D'un excellent article de M. Crugy, du *Courrier de la Gironde*, nous extrayons les lignes suivantes :

« Finissons-en donc et au plus tôt. Que ces appels à la charité pour nos mobiles en ce temps de givre et de neige, disparaissent de la chronique des journaux et que l'autorité fasse son devoir.

« La charité, hélas ! nous n'en aurons que trop d'occasions par la suite d'invoquer son secours. Mais ne confondons pas les obligations, et ne laissons pas dans cette circonstance la charité privée se substituer aux services publics.

« Les services publics doivent la nourriture et les vêtements à ceux qu'ils envoient se battre.

« La première condition pour être un bon soldat c'est d'être bien nourri et bien vêtu. Le soldat à moitié mort de faim, de froid et de misère ne saurait aller loin. Conséquemment, nous demandons que les services publics remplissent cette première de leurs obligations.

« Ils ont de l'argent pour cela, et s'ils n'en ont pas, c'est à eux d'en demander, à nous de leur en fournir. Pour un si légitime emploi, aucun de ceux à qui il en reste ne leur en refusera.

Pour la chronique locale : A. Layton.

Prise de l'escadre prussienne.

Délivrance de 30,000 prisonniers Français.

Un métyer des environs de Toulouse reçoit de son fils, marin dans l'escadre de la mer du Nord, la lettre suivante, dont nous n'avons pas besoin, sans en prendre la responsabilité, de faire ressortir l'importance. Nous l'empruntons au *Messageur de Toulouse* :

« Helgoland, le 8 novembre

« Mes chers parents,

« Je vous écris ces quelques lignes pour vous informer de l'état de ma santé. Dieu merci ! elle est fort bonne, et je désire que la présente vous rouve de même.

« Aussitôt après vous avoir écrit de Cherbourg, au moment de rentrer dans le port de... pour nous faire réparer, une dépêche est arrivée de Tours, nous enjoignant de partir pour

aller bombarder le fort de Jahde

« Hier, à deux heures de l'après-midi, nous nous sommes rangés en ordre de bataille. La frégate cuirassée la *Gauloise* et deux avisos étaient à la tête.

« A peine arrivés à l'entrée de la passe, les Prussiens ont mis les torpilles en communication et l'explosion de ces torpilles a fait sauter la *Gauloise* et les deux avisos. Mais nous avons sauvé l'équipage des trois navires.

« Nous avons ensuite continué la route, avec huit navires en marche. Nous avons bombardé la ville de Jahde ; nous avons pris l'escadre prussienne qui se compose de sept frégates, un monitor et un aviso, et, au moyen de jets de vapeur, nous avons brûlé les deux tiers des équipages prussiens. Le restant a été pris ; nous avons donc tous les navires.

« Dans Jahde, nous avions 30,000 prisonniers de Sedan que nous avons délivrés. La ville a été bombardée. Tout est brûlé et le peu de troupes prussiennes qui gardait nos prisonniers a péri avec la ville.

« Nous attendons maintenant des transports qui nous amènent des vivres, des armes et des munitions pour armer nos prisonniers.

« Il est question de faire venir des chalans et des canonnières plates pour débarquer des troupes en Prusse.

« Nous avons, après le combat, dragué dans la passe du port de Jahde, et nous avons retiré 9 torpilles qui n'avaient pas produit leur effet ; nous continuons toujours le dragage pour faciliter l'entrée. On dit que nous rentrerons à Cherbourg avec les frégates prussiennes à la fin de la semaine.

« Notre navire n'a pas eu beaucoup à souffrir des boulets de l'ennemi ; nous en avons reçu trois, et cela ne se connaît pas à notre bord. Nous n'avons perdu aucun homme pendant le combat. Dans toute l'escadre, il n'y a eu que onze hommes de tués, cela ne se compte pas dans un combat comme celui que nous venons de livrer... »

DUMONT.

Variétés

Prophétie de l'abbé Pétiot.

L'abbé Pétiot était un fort singulier personnage. Il vivait dans la seconde moitié du dernier siècle. Ses prédictions anti-aristocratiques faisaient les délices des philosophes. Les nobles riaient de lui et le traitaient de fou, lorsqu'il leur disait naïvement : « Le temps s'approche où vos pareils seront contraints d'effacer leurs armoiries, de casser leurs cordons et leurs breloques. »

« Le bon abbé ne se fâchait pas et continuait ses pronostications. La brusque apparition de la Révolution l'effraya pourtant. Il se retira dans un petit village des environs de Paris et s'occupa tout entier des moyens de découvrir l'avenir, ne se dérangeant de ses opérations cabalistiques que pour aller consoler les malades. Le conventionnel Jean Dussaulx, dans son livre sur *l'œuvre des sept jours*, fait de l'abbé Pétiot le plus grand éloges. L'abbé Pétiot mourut le 20 décembre 1795, laissant pour toute fortune un énorme manuscrit, rempli de notes, de chiffres, de figures d'astrologie et de caractères indescriptibles.

« Le hasard a voulu que nous ayons pu consulter ce grimoire posthume, et voici la bizarre prophétie qu'il nous a été donné d'y lire :

« Dans une grande ville d'Europe un grand bruit s'éleva tout à coup pendant la nuit.

« Un chef apparut, demandant asile, car il sera proscrit.

« Le tocsin se fera entendre, les trompettes sonneront, la population sera debout.

« Les uns diront oui, les autres non.

« La fusillade retentira dans les rues ; mais une armée viendra de la campagne et combattra les citadins.

« Le chef se rendra maître de la ville ; il s'y défendra contre les ennemis, et sept autres chefs marcheront contre lui et le vaincront.

« Mais après une sanglante bataille, quand les triomphateurs croiront recueillir le fruit de la lutte, un homme nouveau, inconnu, s'éleva pour rendre la paix à la société, et la Révolution rouvra la solution définitive. »

« Le texte finit là et se termine par des calculs cabalistiques d'après lesquels l'abbé Pétiot croyait avoir trouvé, à la date de 1528.

l'époque des événements qu'il prédisait.

« Malgré cette erreur, qui n'en est peut-être pas une, malgré le langage mystique et obscur de la prédiction, il n'est pas difficile d'y reconnaître le récit complet des événements actuels.

« Le grand bruit qui s'abat dans une grande ville ; ce chef proscrit qui vient demander asile, c'est Louis-Napoléon demandant à rentrer en France. Ce tocsin, cette fusillade, ne sont-ce pas les combats du 2 décembre ?

« Quant à cette phrase : « Les uns diront oui, les autres non, il est difficile de trouver une prédiction plus claire des différents votes qui ont fondé ou maintenu l'empire.

« L'armée qui vient de la campagne désigne fort bien l'influence décisive des campagnards sur le suffrage universel.

« Le chef maître de la ville et s'y défendant contre ses ennemis, c'est l'empire et tous les moyens répressifs, qu'il a dû employer pour se maintenir.

« Voici venir maintenant sept chefs qui parviennent à le vaincre, et il y en a en effet sept armées allemandes en France ; mais, ce qui est plus caractéristique encore, il s'est ligué contre nous sept races allemandes, ayant des gouvernements distincts : les Prussiens, les Saxons, les Hessois, les Mecklembourgeois, les Bavaois, les Wurtembergeois, et les Badois.

« Le reste de la prédiction est le secret de l'avenir ; mais il est rare de rencontrer un récit prophétique présentant un ensemble de coïncidences aussi claires, aussi précises.

« Cette prophétie a été publiée pour la première fois, au mois de décembre 1851, bien avant qu'il fût question du vote plébiscitaire ; l'éditeur lui-même avouait ne rien comprendre à cette armée de campagnards, à ces sept chefs, à tout ce langage énigmatique, et il comptait que l'année 1852 devait donner la clef du problème. Il se trompait. Cette faveur est réservée à l'année 1870. Voilà pourquoi nous avons cru opportun de reproduire la prophétie de l'abbé Pétiot, en la rétablissant (car elle avait été altérée), d'après le manuscrit.

(*Messageur de Toulouse*)

Dernières nouvelles

L'opinion du monde politique européen est que, le conflit soulevé par la Russie s'apaisât-il, il décidera, en tout état de choses, les puissances à refuser, dans l'intérêt de leur société future, le démembrement de la France.

Versailles, 14 novembre.

(*Vote de Belgique*).

« On s'attend si bien à de gros événements au quartier général Prussien, que bien qu'on ait fortifié d'une manière formidable les approches de Versailles, la route qui conduit de cette ville à Ferrières est soigneusement gardée, afin qu'à un moment donné le roi puisse y passer sans péril.

« Il est un fait que je puis affirmer, c'est qu'il existe un plan de retraite lequel permettrait à toutes les armées allemandes à un moment donné de se replier sur la Lorraine et l'Alsace et de s'y fortifier.

Dernière Dépêche

Intérieur, à Prêts et Sous-Prêts.

Tours, 21 novembre, 3 h.

45 m. du soir.

Hier à Nuits, un engagement de 5 heures, sans résultats, entre 300 francs-tireurs et 4,200 prussiens, a dû reprendre aujourd'hui.

« Le 19, dans l'Aisne, divers engagements de tirailleurs ont eu lieu, un notamment assez important à Vonel, près Laifère où nous avons perdu un capitaine et sept ou huit hommes. On parle d'une sortie heureuse de Belfort vers Bessoncourt.

« L'ennemi fortifie Monbéliar.

Pour tous les extraits et articles non signés A. Layton

A VENDRE OU A LOUER
UNE
MAISON
SISE
RUE DE LA MAIRIE, 6
A CAHORS

Cette MAISON se compose : d'un premier étage divisé en Cinq pièces ; d'un deuxième étage composé également de Cinq pièces et d'un Balcon couvert ; une Grande pièce, où un chef de service pourrait établir ses bureaux, formé le troisième étage, au-dessus duquel est un Galetas.

Une grande Cave voutée fait partie de la Maison.

S'adresser à M. Layton, imprimeur, rue du Lycée, qui en est le propriétaire.

LIBRAIRIE UNIVERSELLE
CALMETTE A CAHORS.
J. - U.

THÉORIE
du Garde national sédentaire et mobile,
contenant la manœuvre du fusil Chassepot, du fusil à Tabatière, et à Piston et la loi sur la garde nationale sédentaire et mobile.

1 fort volume in-32 cartonné. » 75 c.
Le même ouvrage par la poste (franco). » 90 c.

PLAN DES FORTIFICATIONS DE PARIS AVEC FEUX CROISÉS. » 75 C.

PUBLICATION POPULAIRE
PROCHAINEMENT MISE EN VENTE

Jolie photographie de **GAMBETTA** au prix modique de
20 CENTIMES

ARMES DE LUXE & QUNCAILLERE
LÉON DELRIEU
Sur les Boulevards, en face la Mairie.
CAHORS

DÉBIT DE Poudre de Chasse

FUSILS LEFAUCHEUX et FUSILS à baguette, RÉVOLVERS, CARABINES et PISTOLETS, système FLOBERT. — CARTOUCHES et ACCESSOIRES pour LEFAUCHEUX. — CARTOUCHES pour RÉVOLVERS et FLOBERT.

Guêtres, Carniers et Cartouchières, Poires à poudre, Sac à plomb, Amorce, Plombs et grenaille de fonte. — REPARATION D'ARMES DE TOUT SYSTÈME. — Grand assortiment d'articles de Pêche, Mèche de sûreté pour la mine, etc., etc.

TOUTES LES ARMES, ARTICLES DE CHASSE ET DE PÊCHE SONT VENDUS AUX PRIX LES PLUS RÉDUITS

ALTERATIONS DU TEINT LE LAIT ANTEPHÉLIQUE

pur ou mêlé d'eau (il y a une instruction) enlève **masque de grossesse, taches de rousseur, lentilles, grappe les feux, rougeurs, boutons, efflorescences**, etc. — conserve la peau du visage unie et transparente.

Paris, **CANDES et C^e**, boulevard St-Denis, 2 ; Cahors, à la pharmacie Vinet. Se défier des imitations **FLACON, fr.**